

Paris, le 15 juillet 2016

Le Premier Ministre

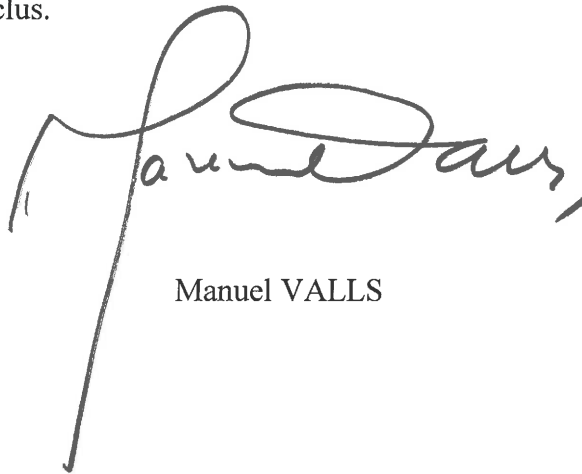
N° 5875/SG

A

**MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES
MESDAMES ET MESSIEURS LES SECRETAIRES D'ETAT**

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément à un décret de ce jour du Président de la République, les samedi 16 juillet, dimanche 17 juillet et lundi 18 juillet seront jours de deuil national afin de rendre hommage aux victimes de l'attentat commis à Nice le 14 juillet 2016.

Les drapeaux seront mis en berne sur les bâtiments et édifices publics dès aujourd'hui et jusqu'au 18 juillet inclus.



Manuel VALLS